



République Française
Département du Calvados

Nombre de membres du conseil municipal	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres ayant pris part à la délibération
15	14	12

L'an deux mil vingt-cinq, le 7 octobre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge LADAN, Maire.

Présents :

Monsieur Serge LADAN, Madame Claudine LELAIDIER, Monsieur Pascal BARBANCHON, Monsieur Madame Marina BIN, Madame Françoise BROUSSEAU, Monsieur Dominique FOUREY, Madam Christelle GRANGÉ, Monsieur Michel HUBERT, Madame Marie-Thérèse PAWLIK, Madame Jacqueline RENAULT, Madame Florence SOYER

Absents excusés :

Monsieur Olivier GÉRARD qui a donné pouvoir à Monsieur Serge LADAN
Monsieur Damien BAUDRY

Absent :

Monsieur Nicolas DIVERT

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Marina BIN a été élue secrétaire.

Liste des délibérations approuvées

Délibération 2025/27 : Admission en non-valeur, budget assainissement (à l'unanimité)

Délibération 2025/28 : Régularisation dossier terrain de la copropriété cité minière (à l'unanimité)

Délibération 2025/29 : Mise en vente terrains communaux, rue de l'Orne (à l'unanimité)

Délibération 2025/30 : Demande d'aide financière (à l'unanimité)

Délibération 2025/31 : RPQS 2024, service assainissement collectif (à l'unanimité)

Délibération 2025/32 : Révision de la délibération concernant le renouvellement de la convention des Territoires Engagés pour la Nature (à l'unanimité)

Délibération 2025/33 : Festival « Imaginons Demain » (à l'unanimité)

Délibération 2025/34 : Proposition de don de deux parcelles de terrain (AD 31 – 32) (à l'unanimité)

Délibération 2025/35 : Bail au profit de la SCIC 3Le Kreuzet » (à l'unanimité)

Délibération 2025/36 : Détermination d'un prix de vente de la parcelle cadastrée section ZH n° 131 (à l'unanimité)

Délibération 2025/37 : Intégration des parcelles communales privées, cadastrées section ZH n° 135 et 136, dans le domaine public communal et mise à jour du tableau de voirie communale (à l'unanimité)

Délibération 2025/38 : Acceptation par la Commune d'un don de l'association « Les Amis de La Forge » (à l'unanimité).

A Saint-Rémy, le 10 octobre 2025

Le Maire,
Serge LADAN

